

COLLOQUE
NATIONAL

2025

Graphisme - Martine Fallu - Photo - © Pixabay - Décembre 2024

VENDREDI 31 JANVIER 2025

9h00 > 17h00

LEMNYS | Siège du groupe La Poste | 9 rue du Colonel Pierre Avia | Paris 15^e
(accès Forum - entrée par le bâtiment A)

Accès en transport en commun : métro ligne 8 (Balard) et 12 (Corentin Celton)
RER C. Tramway T2 et T3a. Bus 39, 80, 126, 169, 189, 290, 323, 394 TUVIM.

Assurabilité des collectivités : comment retrouver le goût du risque ?

Force est de le constater : les collectivités ne trouvent plus grâce aux yeux des assureurs. La démultiplication des dommages causés par l'intensification des épisodes climatiques extrêmes mais aussi par la dégradation volontaire des « biens » des collectivités questionne aujourd'hui leur « assurabilité ». Explosion du montant des cotisations, demandes d'avenants, voire ruptures unilatérales des contrats, raréfaction des candidatures à l'issue des appels d'offres... Dans un tel contexte, comment garantir sereinement la continuité du service public ?

L'éventail des « risques » auquel font quotidiennement face les territoires ne cesse en réalité de s'étendre, affectant directement leur capacité à définir une politique globale de prévention et une stratégie assurantielle efficiente. Conscient de la problématique et de la nécessité de revisiter le « modèle », le Gouvernement a lancé, l'année dernière, une mission sur l'assurabilité des collectivités dont les résultats peuvent servir de base pour construire une nouvelle gestion des risques.

Dans ce contexte, les communes et intercommunalités ne peuvent plus en rester à l'espoir d'assurer leur patrimoine à un coût raisonnable sans déployer des politiques d'évaluation et de prévention. Mais de nombreuses questions apparaissent : Quelles politiques d'anticipation, d'identification et de réduction des risques mettre en œuvre ? Comment construire sa politique d'« auto-assurance » non contrainte ? Comment optimiser la collaboration collectivité-médiateur-assureur ? Quelles réponses apporter aux risques en développement (cyber attaque, pandémie...) ? Quels impacts potentiels pour le directeur général d'une collectivité à l'aune de la réforme de la responsabilité des ordonnateurs ? Etc.

Coorganisée par le SNDGCT et l'ADGCF, cette journée vise à apporter aux directeurs généraux du bloc local des éléments de compréhension des enjeux qui sous-tendent la question de l'assurabilité des collectivités mais aussi à identifier des pistes d'action susceptibles de les aider à mener à bien leur mission quotidienne de service public.

Séverine BELLINA

Chercheuse-consultante indépendante
sur l'action publique à l'ère
des transitions démocratiques
et écologiques.



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES



VENDREDI 31 JANVIER 2025

9 h00 > 17 h00

LEMNYS | Siège du groupe La Poste | 9 rue du Colonel Pierre Avia | Paris 15^e

● **9h00 Accueil café.**

● **09h30 Ouverture** | **Hélène GUILLET**, présidente du SNDGCT et **Régis PETIT**, président de l'ADGCF.

● **9h45 | Grand entretien avec Alain CHRETIEN**

Le rapport dit « Chétien-Dagès » sur l'assurabilité des biens des collectivités locales et de leurs groupements remis au gouvernement au printemps 2024 et rendu public en septembre dernier dresse le constat d'un manque d'appropriation de l'enjeu assurantiel lorsque « tout allait bien ». Les collectivités sont contraintes de repenser leur politique assurantielle en période de crise ce qui n'est pas facile. Elles doivent aussi adopter une position cohérente pour porter des propositions de modifications réglementaires convergentes avec celles des assureurs.

● **10h45 Table ronde | Face à l'urgence, quels nouveaux modèles assurantiels envisager ?**

Les assurances des collectivités territoriales ne répondent manifestement plus à tous les appels d'offres de leurs « clients ». Dans ce contexte, quelles solutions préconiser pour sortir de la crise ? Les collectivités pourront-elles supporter durablement l'augmentation du coût de leur assurance ? Faut-il organiser des systèmes d'auto-assurance pour les plus « petits » sinistres ? Plus largement, comment redéfinir les règles du jeu de la commande publique en matière d'assurance ?

Avec **Patrick BLANCHARD**, directeur général de la SMACL ; **Ali MECHKOURI**, Cabinet Protectas ; **Patrick FRANÇOIS-JULIEN**, DGS de la Communauté d'agglomération Nord Grande Terre, vice-président de l'ADGCF (*sous réserve*).

● **12h00 Conclusion de la matinée | Intensification des risques : les collectivités aux limites de l'assurabilité ?** Futuribles.

● **12h30 Buffet déjeunatoire.**

● **14h00 | Résilience territoriale : quelles synergies État/collectivités promouvoir ?** **Jean-Christophe ERARD**, délégué de la stratégie nationale de résilience pour les collectivités locales, SGDSN.

L'anticipation, la planification et les retours d'expériences dans le domaine des « risques » déterminent les conditions d'une action publique éclairée et efficace. La résilience des organisations locales et des territoires apparaît ainsi comme un sujet managérial à part entière pour les directeurs généraux du bloc local. Comment mieux articuler les stratégies et les interventions « résilientes » de l'État et des collectivités sur un même territoire ?

● **15h00 | Engager une politique de prévention des risques : quel arsenal juridique mobiliser ?** **Pierrick RAUDE** et **Fanny CLERC**, avocats, Cabinet Rivière Avocats.

Connaissance des « menaces », maîtrise de l'urbanisation, préparation et gestion de crise... Une large palette d'outils (PCS/PICS, PPRI...) est mise à la disposition des collectivités dans un cadre réglementaire visant le déploiement de politiques publiques de prévention des risques. Comment mobiliser efficacement ces outils en proposant une approche globale et mutualisée à l'échelle du bloc local et en tenant compte des responsabilités de tous les acteurs interagissant sur le territoire ?

● **15h45 Table ronde | Diversification des risques : quelles stratégies anticipatoires, quels plans d'action pour les collectivités ?**

Bouleversements écologiques et sociaux bien sûr, mais aussi sanitaires, économiques, technologiques... Comment faire face à la démultiplication des « risques » ? Comment appréhender leur interaction et mieux préparer les collectivités et leur système d'assurance à un monde de risques « inédits » jusqu'à présent ? Si l'on ne peut tout anticiper, il est sans doute possible d'envisager un ensemble plausible de configurations.

Avec **Frédéric IACOVELLA**, DGS de la communauté d'agglomération du Grand Chalon ; **un directeur de SDIS**.

● **16h45 Conclusion.**

● **17h00 Fin des travaux.**